Ouestions orales

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, je m'excuse, j'ai peut-être mal compris l'intervention de la députée. Est-ce qu'elle est en train d'affirmer au nom de sa formation politique que l'Accord du lac Meech est entaché, qu'il y a une faille qui mérite une intervention radicale ou un amendement radical au sujet de la question mentionnée, ou est-ce qu'elle parle de la proposition d'une nouvelle considération à l'occasion d'une deuxième ronde de discussions, parce que j'ai eu l'impression que sa formation appuyait essentiellement l'Accord du lac Meech et que j'avais indiqué hier que nous étions prêts, à l'occasion d'une deuxième ronde, à considérer les autres questions?

LA NÉCESSITÉ DE S'ASSURER QUE LES DROITS DES FEMMES NE SERONT PAS MENACÉS

Mme Lucie Pépin (Outremont): Monsieur le Président, ma question vise justement à m'assurer qu'il y aura des propositions dans la deuxième rencontre avec les premiers ministres pour démontrer aux femmes du Canada que leurs droits ne seront absolument pas menacés. Alors ce n'est absolument rien contre la proposition du lac Meech, c'est simplement pour s'assurer que, dans une deuxième rencontre avec les premiers ministres, vous allez confirmer les droits des femmes dans la Constitution.

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Mais, monsieur le Président, s'il y a le moindre doute à ce sujet, je le ferai avec empressement et, j'en suis sûr, avec la collaboration de tous les députés de tous les coins de la Chambre.

[Traduction]

L'AGRICULTURE

LE PROGRAMME SPÉCIAL D'AIDE AUX PRODUCTEURS DE GRAINS DU CANADA—ON DEMANDE L'INCLUSION DES PRODUCTEURS DE FOIN

M. Gordon Taylor (Bow River): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Agriculture. Étant donné que jeudi de la semaine dernière, quand je lui ai demandé si les producteurs de foin seraient inclus dans le Programme spécial d'aide aux producteurs de grains du Canada, le ministre m'a répondu notamment que «un agriculteur n'est admissible que si son produit subit directement les répercussions de la loi agricole américaine», et puisque les producteurs albertains et, donc, canadiens qui exportent du foin au Japon sont désavantagés en raison des subventions que les États-Unis continuent d'accorder à l'exportation de foin pressé au Japon, le ministre acceptera-t-il de revoir la décision défavorable que, sans doute parce qu'ils ignoraient cette donnée, les dirigeants agricoles ont rendue à l'égard des producteurs de foin?

• (1150)

L'hon. John Wise (ministre de l'Agriculture): Monsieur le Président, il y a certes lieu de respecter et d'admirer l'intérêt indéfectible du député pour ce problème. Je dois cependant lui signaler que j'ai sous les yeux une note de service provenant du gestionnaire du programme, M. Pender, et du sous-ministre adjoint aux politiques, M. Frank Clayton, note confirmant la

réponse que je lui ai donnée la semaine dernière, selon laquelle les ventes de foin ne sont pas subventionnées en vertu de la politique agricole des États-Unis et que le faible prix que nos producteurs ont touché l'an dernier découle d'une offre surabondante. Par conséquent, le foin n'est pas admissible au programme.

Le député n'ignore certainement pas, monsieur le Président, qu'aux termes de la Loi sur le transport du grain de l'Ouest, les producteurs de luzerne granulée ou en cubes sont admissibles à l'aide gouvernementale.

L'ÉQUITÉ EN MATIÈRE D'EMPLOI

ON DEMANDE LE DÉPÔT D'UNE MESURE LÉGISLATIVE

Mme Margaret Mitchell (Vancouver-Est): Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre. Quelle est son opinion sur la notion de salaire égal pour un travail de valeur égale? Le premier ministre se souviendra d'avoir dit au cours du débat des chefs de 1984:

[Français]

«Il me semble que c'est aberrant et injuste que le gouvernement accepte un principe et qu'ensuite le même gouvernement l'étouffe en réalité.»

[Traduction]

Hier, le président de la Commission des droits de la personne a annoncé qu'on n'atteindrait jamais la parité salariale des femmes sans une réforme en profondeur des lois existantes qui visent l'égalité de rémunération pour un travail de valeur égale. Le gouvernement va-t-il déposer dès que possible des mesures législatives visant l'égalité de traitement, comme l'a recommandé M. Fairweather?

L'hon. Robert de Cotret (président du Conseil du Trésor): Monsieur le Président, en réponse à la question de la députée, je dirai qu'il convient toujours de faire le ménage dans sa propre maison avant de passer le balai ailleurs.

Nous n'avons pas tardé à prendre des mesures pour instaurer l'égalité de salaire pour un travail de valeur égale dans la Fonction publique fédérale, en collaboration avec les syndicats. Les 13 syndicats collaborent tous étroitement avec le gouvernement pour que l'équité en matière de salaire devienne une réalité dans les meilleurs délais, ce qui devrait avoir des répercussions favorables pour environ 81 000 employés de sexe féminin dans la Fonction publique fédérale.

ON DEMANDE DE DONNER LA PRIORITÉ À L'ÉLABORATION D'UN PROJET DE LOI

Mme Margaret Mitchell (Vancouver-Est): Monsieur le Président, ma question supplémentaire s'adresse au ministre de la Justice. Il le sait, la Commission des droits de la personne se soucie d'un secteur de travail beaucoup plus vaste que celui dont le président du Conseil du Trésor vient de parler. Il ne nous suffit pas qu'on applique ce principe uniquement aux fonctionnaires fédéraux. Nous voulons qu'on assure l'équité pour tous en matière de salaire dès maintenant.